

Rapport sur la session d'été 2013

Date : 29 juin 2013

Jürg Grossen, Conseiller national BE

Un des objets qui intéressait le plus les Vert'libéraux était agendé au tout début de la session d'été. Le projet „Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire“, abrégé FAIF, assure pour la première fois un financement transparent de l'exploitation, de l'entretien et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire par le biais d'un système appelé le fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF). Le dit FIF permet une meilleure offre de RER et de nouvelles cadences à la demi-heure sur de nombreuses lignes. En outre, le FIF renforce le transport de marchandises par rail.

Lors du débat sur le FAIF au National, la déduction des frais des pendulaires a suscité une discussion houleuse. Au nom de notre groupe parlementaire j'ai déposé une motion demandant la suppression des frais de transport pour les impôts directs et d'abaisser en contrepartie la taxe sur la valeur ajoutée.

La Confédération favorise par le biais de cette déduction des frais des pendulaires en particulier les personnes disposant d'un revenu élevé, qui parcourent quotidiennement de longs trajets en voiture ou en transports publics, et contribuent ainsi à la surcharge des infrastructures de transports dispendieuses - financées par tous les contribuables. La circulation des pendulaires est la cause principale des embouteillages quotidiens sur nos routes et des trains bondés aux heures de pointe. En d'autres termes, toutes les personnes dont le lieu de travail et le domicile sont proches l'un de l'autre sont pénalisées par des impôts plus élevés. Ce qui, à mon avis, est une absurdité économique, sociale et écologique.

Le Conseil national a finalement décidé de limiter la déduction des frais des pendulaires à 3000 francs par an, une solution allant dans la bonne direction.

Le différend fiscal avec les Etats-Unis a certainement constitué le dossier politique qui a le plus enflammé l'opinion publique. Nous regrettons, qu'une fois de plus, les parlementaires se retrouvent dans une situation des plus inconfortables, parce que certaines banques suisses n'ont pas respecté l'ordre juridique en vigueur à l'étranger. Le comportement du PS, du PLR et de l'UDC lors du débat sur la « Lex USA » m'a proprement stupéfait. Pour des considérations partisans, ces partis, qui fournissent cinq Conseillers fédéraux sur sept, ont mis les bâtons dans les roues du gouvernement suisse et mis sérieusement à mal la place financière suisse. Nonobstant ce gâchis, les Vert'libéraux ont soutenu le Conseil fédéral dans ses efforts pour sortir rapidement notre pays de sa posture fâcheuse. J'attends des partis qui ont été trop lâches pour assumer leur responsabilité qu'ils assurent au moins maintenant le Conseil fédéral de leur soutien.

Je suis inquiet en constatant qu'une alliance contre-nature constituée par le PS, les Verts et l'UDC empêche tant l'assainissement indispensable de l'AI que le programme de consolidation et de réexamen des tâches de la Confédération. Il en résultera inévitablement un nouvel endettement de l'AI et de la Caisse fédérale.

Les Vert'libéraux ont refusé le projet « Swissness » lors du vote final au Conseil national, même si le Conseil national dans son ensemble l'a clairement accepté. Le projet adopté n'apportera pas d'avantages à l'économie nationale, mais augmentera simplement – et ce de façon arbitraire – la quote-part devant provenir de Suisse. Les produits industriels en particulier devront désormais satisfaire à un pourcentage de 60% pour être qualifiés de « suisses ». Or, l'industrie suisse se distingue par des PME très spécialisées, qui importent des matières premières, les transforment et les exportent en réalisant une plus-value. Pour beaucoup de produits industriels, la barre de la « Swissness » a été placée trop haut et nombre de PME suisses en pâtiront.

Ces blocages sont désagréables et je me réjouis d'autant plus de la grande percée en matière de rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC). Tant le Conseil national que le Conseil des Etats se sont prononcés en faveur de cette première phase de la stratégie énergétique 2050. La sortie du nucléaire est désormais possible, pour autant que la démarche dans les domaines de l'efficacité énergétique et de la réforme fiscale écologique soit menée avec la même diligence.